



Arrêté du maire de la commune de BLOYE -74150- HAUTE-SAVOIE

OBJET :

ARRETÉ DE CIRCULATION POUR TRAVAUX

La Maire de BLOYE, Haute-Savoie,

VU l'article L.2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de circulation en date du 16 octobre 2025 faite par la société SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC, Madame Lorie PERRIN,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur la Route Départementale 240 Route de Massingy, dans un but de sécurité publique afin de permettre des travaux de remplacement de support Basse Tension (BT) par la société SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC, du lundi 17 novembre 2025 au vendredi 21 novembre 2025,

VU l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1^{er} : Les travaux seront réalisés Route Départementale 240 Route de Massingy, hors agglomération et en agglomération pour une durée de 05 jours calendaires du lundi 17 novembre 2025 au vendredi 21 novembre 2025 de 08h00 à 17h00. Le sens de circulation concerné sera les sens des Points de Repères (PR) décroissants. Une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place. Les travaux seront des travaux de remplacement de support Basse Tension (BT) (cf. demande d'arrêté de police de la circulation + plan). L'intervention des travaux durera 05 jours calendaires au maximum les 17/11/2025 au 21/11/2025.

Article 2 : La sécurisation sera mise en place par la société SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC. Le présent arrêté sera placé de façon visible pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Monsieur le président du Conseil Départemental de Haute-Savoie, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly, Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly, Monsieur l'Agent de Maîtrise du CERD d'Alby-sur-Chéran, Monsieur le Chef du Service Transports Scolaires de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, la société SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC, Madame la Maire de Bloye, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et annexé au registre des arrêtés du Maire.

REPUBLIQUE FRANCAISE

N°2025-38

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le président du Conseil Départemental de Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Rumilly,
- Monsieur le Chef de Corps des Services de Secours de Rumilly,
- Monsieur Hervé ISEPPY, Agent de Maîtrise, CERD d'Alby-sur-Chéran,
- Monsieur le Chef du Service Transports Scolaires de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie,
- Madame Lorie PERRIN, la société SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC,
- Affichage en mairie de Bloye.

Acte rendu exécutoire après publication
ou affichage en date du :

Pour Madame la Maire,
Isabelle BOUCHET



Fait à BLOYE, le 28 octobre 2025

Pour Madame la Maire,
Isabelle BOUCHET

